



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 22/11/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renforcement des contrôles relatifs au port du masque et au pass sanitaire dans les ERP

Depuis plusieurs semaines, le département de la Creuse observe une intense reprise de la diffusion épidémique. **Le taux d'incidence de l'épidémie continue d'augmenter** sensiblement chaque semaine. Il atteint désormais une moyenne de **187 contaminations en sept jours pour 100 000 habitants**, et ce taux atteint 175,5 chez les plus de 65 ans. À ce jour, **cinq patients sont en réanimation**, soit une hausse de deux patients par rapport à la semaine dernière.

Dans ce contexte, **la préfète de la Creuse a demandé aux forces de sécurité intérieure de renforcer considérablement les contrôles du port du masque** dans les ERP où il est obligatoire, **mais également le contrôle du pass sanitaire** dans l'ensemble des ERP qui y sont soumis. La vérification des identités sera effectuée systématiquement par les forces de sécurité.

Pour lutter contre la diffusion de l'épidémie, le **maintien d'un strict respect des gestes barrières demeure absolument essentiel**. Les services de l'État restent par ailleurs pleinement mobilisés dans la campagne de vaccination de rappel et continuent de consulter et informer les élus à intervalles réguliers.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Guillaume CASTAN-COMET

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : guillaume.castan-comet@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse